

Compte-rendu de réunion

Type de réunion : Bureau directeur

Date de réunion :

Lieu de la réunion : Maison des Sports

Rédacteur : Francis HERVE

Étaient présents : Kimberley TRIVOIRE, Francis HERVE, Michel MENAGER, Audrey BRIELLES, Thierry BIGNON, Guillaume TESSIER, Bruno GAUSSERAN, Janick GUY, Olivier MODAT, Jean Paul GOULET

Excusés : Patrick GAUDEMER, Julien LELANDAIS,

Le présent compte-rendu retrace les éléments mentionnés dans le PowerPoint joint.

Informations du président

- **Statistiques** : A la date du 01 février, le CD72 compte 2702 licenciés. Chiffre en hausse de 346 licenciés par rapport à fin juin 2021 mais malgré tout en baisse de 500 licenciés par rapport à fin juin 2020. Les féminines représentent 16,65 %. La baisse d'effectifs se ressent principalement sur les licences Tradi (-477).
- **Réunion de zones** :
33 clubs inscrits
32 clubs participants
Peu de questions d'une manière générale.
Quelques remarques concernant l'organisation de la Fédé et notamment en ce qui les corpo (manque de référent).
Insatisfaction générale au sujet du kit de Communication fourni par la Fédé. Visuel peu apprécié. Les clubs l'ont peu distribué.
- **Échéances** : Voici les différentes réunions auxquelles le comité a été sollicité et participera dans les semaines à venir.
 - o AG du CDOS 72 le 19 mars 2022
 - o Conseil de Ligue le 26 février à St Pavace
 - o Comité directeur du CD72 le 7 mars 2022 à la maison des sports.

Finances

- Le compte de résultat de la saison 2020/2021 a été validé par notre commissaire aux comptes (cabinet "JM CONSEIL"). Le bilan fait apparaître un résultat positif de 27 375,31 €.
- **Remboursement** des frais de déplacement. Il est proposé et décidé une indemnité de 0.15 € du kilomètre pour les élus bénévoles du comité qui souhaiteraient un remboursement des frais kilométriques. Un remboursement par le biais d'un don ouvrant droit à une réduction d'impôts reste la voix privilégiée.
- **Indemnités** kilométriques : Il est proposé et décidé à l'unanimité de relever le montant des indemnités pour les kilomètres parcourus par les salariés dans le cadre des déplacements réalisés dans le cadre professionnel. L'indemnité passe de 0.30 € à 0.32 € du kilomètre.

Administratif

- **Convention avec la ville du Mans**
Le comité départemental a été retenu sur l'appel d'offres concernant l'animation des accueils périscolaires sur les écoles du Mans
La convention avec la ville du Mans est signée pour une durée allant du 21 Février au 01 juillet 2022 excepté pendant les vacances scolaires.
Un avenant au contrat CDD de Jason Allusse va être signé passant de 20h/semaine à 27 h/semaine et ce jusqu'au 30 juin 2022 afin de réaliser cette prestation.
- **Mise à disposition dans les clubs**
Corentin Leroux se rapprochera des clubs début mars afin de connaître leur besoin en termes de créneaux d'entraînement.
- **Covid 19**
Achat d'auto-test pour les salariés du comité avant de faire un test PCR.
- **Médecine du sport**
Le docteur FERNANDEZ devient le « médecin référent » du CDOS.

Actuellement le docteur FERNANDEZ partage son temps entre l'hôpital du Mans (lundi à mercredi) et le CHU d'Angers (jeudi et vendredi).

Il ambitionne de créer à l'hôpital du Mans un service de médecine du sport équivalent à celui en place à Angers.

Actuellement il a mis en place un service de consultation (sur ses 3 jours de présence) sur la traumatologie
 - Les 3 axes qu'il compte développer : Sport santé, Sportifs de haut niveau, Traumatologie (sur tous les sportifs)
 - Nathalie a communiqué l'information vers les clubs à l'aide du Flyer
 - Le comité devra fournir ses besoins au CDOS
- **Championnat de France 2022**

Le Comité d'organisation des Championnats de France 2022 est à la recherche de son équipe de bénévoles pour toute la durée de l'événement. Les inscriptions se font par l'intermédiaire d'un formulaire dédié (à retrouver sur le site de la Ligue des Pays de la Loire).

Guillaume TESSIER est missionné pour demander des devis aux autocaristes pour un éventuel déplacement à Mouilleron Le Captif (85) qui pourrait être organisé par le CD72.

Sportive

- 3 sujets avaient été mis aux votes auprès des membres du comité directeur au mois de janvier 2022 (voir compte rendu du comité directeur du 03/01/2022)
- **Evolution des TOPS jeunes et séniors**
 - 16 votants : 15 pour, 1 abstention. **Validé**
- **Règlement du Challenge**
 - 16 votants : 15 pour, 1 abstention. **Validé**
- **Achat matériel Dark PIng**
 - 16 votants :
 - Proposition 1 : 1 voix.
 - Proposition 2 : 0 voix.
 - Proposition 3 : 14 voix **Validé**
 - 1 abstention
- **Prochaines organisations**

Challenge Evelyne Rouillon (01/04/22)

Titres par classements (02&03/04/22)

Titres par équipes : 3 candidats pour l'organisation (La Suze + Champagné, Parigné - La Flèche)

- **Litige St Ouen/Téloché**

Les dirigeants des 2 clubs respectifs, insatisfaits de la décision du comité Sarthe, ont décidé de s'adresser au jury d'appel de la Fédération Française de Tennis de Table. L'affaire sera traitée le 11 février à 19h00.

Technique

Discussion en cours pour la convention Le Mans Sarthe académie : renouvellement pour 2 ans.

Réflexion à mener autour du remplacement de la sono du ping tour. Vérifier l'état de la batterie avant tout investissement.

Développement

- **Ping en extérieur**

Création d'un groupe de réflexion sur la mise en œuvre du ping en extérieur

- Proposer l'activité du Ping à proximité des salles
- Faire jouer un maximum de public (licenciés ou non, parents, passants)
- Faire le point sur l'existant
- Proposer des partenariats (FFTT ?)
- Rencontrer les communes et communauté de communes

- **Challenge Evelyne Rouillon**

Le challenge aura lieu le 1 avril 2022 à Champagné.

L'affiche est prête et sera prochainement diffusée auprès des clubs.

Des affichettes seront également réalisées, une communication sera réalisée via les réseaux sociaux.

- **Premier secours**

Le sondage auprès des clubs est terminé. Environ 150 personnes sont intéressées par la formation aux gestes qui sauvent.

Une rencontre avec Groupama aura lieu le 22 février pour établir la planification des séances.

- **Points divers**

Une discussion doit être menée sur l'avenir du critérium féminin. A ce jour, il y a très peu d'inscrites dans chaque catégorie. Les féminines doivent-elles jouer avec les garçons afin de leur permettre de jouer beaucoup plus.

Question en suspens : comment gérer les montées en régionale ? Ce point sera abordé au prochain conseil de Ligue le 26 février.

Fin de réunion à 23h00.

Prochaine réunion de bureau le 04 avril 2022.